

## APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2021-198

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

### 1 Technicien médical en électrophysiologie (H/F/X)

Département de médecine interne - Service de neurologie  
à temps plein (38h/sem.)

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

## VOTRE PROFIL

### 1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles/ reconnaissance professionnelle émanant du Service Public Fédéral Santé Publique)

Niveau / Orientation	Expérience
Graduat/Baccalauréat de technologue de laboratoire + agrément total définitif et visa	Une expérience clinique préalable dans le domaine neurologique est un atout.
Graduat/Baccalauréat d'infirmier + visa	
Brevet d'enseignement secondaire complémentaire – section : soins infirmiers + visa	
Graduat/Baccalauréat ou Licence/ Master en kinésithérapie + agrément total définitif et visa	

Ou selon les règles de mobilité interne suivantes applicables aux agents du CHU

Grade requis	Ancienneté
Assistant de laboratoire clinique	/
Infirmier gradué	/
Infirmier breveté	/
Kinésithérapeute	/
Kinésithérapeute (licence universitaire)	/

Une expérience clinique préalable dans le domaine neurologique est un atout.

2. ***Vous maîtrisez Windows ainsi que la suite Office***
3. ***Vous démontrez une maîtrise de l'anglais. Une connaissance de l'allemand ou néerlandais est un atout***
4. ***Vous possédez les compétences suivantes :***
  - Communication
  - Écoute/empathie
  - Collaboration
  - Flexibilité
  - Gestion du stress
5. ***Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.***
6. ***Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail***

## CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat/affectation à durée indéterminée pour engagement dès que possible.
- Site de prestation : CHU Sart-Tilman et CHU Notre-Dame des Bruyères; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : temps plein (38h/sem.). Voir détail en annexe.
- Rémunération mensuelle brute à temps plein :
  - Assistant de laboratoire clinique : 2392.52 euros (1.55) (\*)
  - Infirmier gradué: 2726.95 euros (1.55B) (\*)
  - Infirmier breveté: 2278.19 euros (1431) (\*)
  - Kinésithérapeute: 2392.52 euros (1.55) (1.55(NS))(\*)
  - Kinésithérapeute (licence universitaire): 3170.09 euros (1.80) (1.80(NS)) (\*)
    - Montant proportionnel en cas de temps partiel
    - Echelle au départ du grade càd sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7758 (octobre 2021)
    - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
    - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle.

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

(\*) En tant qu'établissement hospitalier, le CHU de Liège est actuellement associé dans la procédure d'attribution des fonctions IFIC dans les secteurs fédéraux publics de la santé. Dans l'hypothèse où la fonction du présent appel est activée par le CHU de Liège, le barème repris ci-dessus sera automatiquement remplacé par le barème IFIC lors de la prise de fonction.

## MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV (éliminatoire)
- Entretien de présélection (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures (éliminatoire)
- Questionnaire en ligne d'évaluation du potentiel professionnel
- Entrevue finale avec jury (éliminatoire)
- Décision d'engagement par le Conseil d'Administration (si personnel niveau 1)

## DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **31/01/2022** au plus tard :
  - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU [www.chuliege.be](http://www.chuliege.be) – rubrique « **travailler au CHU** »
  - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU [www.chuliege.be](http://www.chuliege.be) – rubrique « **travailler au CHU** »
  - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
  - **lettre de motivation**
  - **curriculum vitae détaillé**
  - **photo d'identité**

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez **également fournir** :

- Copie de **l'agrément** et/ou du **visa** requis
- Copie de votre **carte d'identité** (avec photo de bonne qualité)
- Copie du **diplôme** requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- **Extrait de casier judiciaire** de moins de 3 mois

**Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :**  
Appel 2021-198 - Technicien médical en électrophysiologie - Service de neurologie

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Laura LAMBERT, tél.: 04/366.85.55  
**Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.**
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – PINET Olivia: 04/366.84.99, Olivia.Pinnet@chuliege.be

*Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie. Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.*

**100 % - 38h00/sem**

N° réf. horaire	Cycle	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<u>TP. 1</u>		08h00 - 12h00					Jour d'inactivité	
		12h30 - 16h06						
Total presté	-	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-
<u>TP. 2</u>		08h30 - 12h00					Jour d'inactivité	
		12h00 - 16h36						
Total presté	-	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-
<u>TP. 3</u>		09h00 - 12h00					Jour d'inactivité	
		13h00 - 17h36						
Total presté	-	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-
<u>TP. 4</u>		09h00 - 12h00					Jour d'inactivité	
		12h30 - 17h06						
Total presté	-	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-
<u>TP. 5</u>		09h00 - 12h00				09h00 - 12h00	Jour d'inactivité	
		12h30 - 17h21				12h30 - 16h06		
Total presté	-	07h51	07h51	07h51	07h51	06h36	-	-
<u>TP. 6</u>		08h00 - 12h00		08h00 - 14h00	08h00 - 12h00		Jour d'inactivité	
		12h30 - 16h30		-	12h30 - 16h30			
Total presté	-	08h00	08h00	06h00	08h00	08h00	-	-
<u>TP. 7</u>		09h00 - 13h00	14h00 - 17h00	09h00 - 12h30	09h00 - 13h00		10h00 - 12h30	Jour d'inactivité
		14h00 - 18h30	17h30 - 20h00	-	14h00 - 18h30		13h30 - 14h30	
Total presté	-	08h30	05h30	03h30	08h30	08h30	03h30	-

## MISSION

Le technicien en électrophysiologie assure, dans la limite de son agrément, l'accueil des patients et la réalisation d'examen électrophysiologiques.

Il offre également un support administratif et logistique au service pour la gestion des consultations, la réalisation de certains examens, l'entretien du matériel et de l'accès aux données.

<b>Positionnement organisationnel</b>	Département de médecine interne Service de neurologie
<b>Liens hiérarchiques</b>	<b>Sous l'autorité</b>
	du chef de service de neurologie
	<b>Sous la supervision</b>
	du médecin responsable de secteur
	<b>A autorité sur</b>
<b>Liens fonctionnels</b>	<b>Collaborations internes</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les responsables et agents du service de neurologie</li> <li>- L'ensemble du personnel des divers départements et services du CHU (personnel médical, infirmier, administratif et paramédical)</li> </ul>
	<b>Collaborations externes</b>
	avec les administrations et organismes : autres hôpitaux, polycliniques externes, etc.

*La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.*

## Responsabilités et activités transversales

### Accueil

Offrir un accueil de qualité au patient et le cas échéant à son entourage

Assurer l'interface du service (ex. permanence téléphonique, prise de rendez-vous, etc.)

### Assistance aux soins

Participer aux consultations des patients au CHU

Assister le personnel médical et soignant dans la réalisation des soins en veillant au confort, à la sécurité et au respect du patient (et exécuter les soins en fonction de ses compétences)

Rapporter les éléments observés (symptômes et réactions physiques/psychologiques du patient) afin que l'ensemble de ses partenaires (médicaux, paramédicaux et infirmiers) cerne les besoins ou réactions du patient

### Réalisation d'examens, d'actes techniques

Préparer et installer correctement le patient

Veiller à la qualité, à la complétude et à l'archivage des mesures effectuées lors des tests

Enregistrer les résultats des épreuves dans le Dossier Médical Informatisé (DMI)

Informier et expliquer aux patients, dans la limite de ses compétences, le but du/des test(s) ou examen(s) et les conditions de réalisation

### Continuité et suivi des soins

Communiquer au médecin prescripteur les informations utiles à l'établissement du diagnostic médical et/ou pour l'adaptation du traitement

### Gestion des données patients

Tenir à jour et gérer les dossiers patients : relever les données administratives et vérifier les consultations (ex. tarification, etc.)

### Participation à la démarche qualité

Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution

Appliquer et respecter les procédures et réglementations

### Hygiène hospitalière

Respecter et faire respecter les règles d'hygiène hospitalière

### Support administratif à l'activité

Préparer et rédiger divers documents

Apporter une aide à la gestion documentaire (ex. scannage, photocopies, classement, archivage, partage, diffusion, etc.)

### Support logistique à l'activité

Participer à la gestion du stock de matériel et/ou produits

Assurer le rangement, la maintenance et l'utilisation rationnelle du matériel mis à disposition

Vérifier régulièrement le matériel et les équipements afin de signaler tout problème éventuel

### Entretien

Nettoyer (le cas échéant, désinfecter) les postes de travail et/ou le matériel

## Développement et maintien des compétences

Maintenir et développer ses connaissances de base et spécifiques à l'activité et/ou à sa spécialité

Se former aux évolutions technologiques le concernant

## Implication dans les activités du département / service

Participer aux réunions ou groupes de travail qui le concernent

Participer aux activités ou projets spécifiques liés à l'activité

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

## Responsabilités et activités spécifiques

### Réalisation d'examens, d'actes techniques

Dans la limite de son agrément et sous la supervision du médecin, réaliser des examens électrophysiologiques (ex. potentiels évoqués, EEG, etc.) et les transmettre au médecin

### Assistance aux soins

A la demande et selon ses qualifications, réaliser certains actes (ex. infirmiers, de kinésithérapie, etc.)

## Cadre de l'activité – Règlementation(s)

AR du 2 juin 1993 relatif à la profession de technologue de laboratoire médical

AR n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions de soins de santé

Arrêté Royal du 17 janvier 2019 relatif à la profession de technologue de laboratoire médical : respect des différentes dispositions et des obligations de formation continue (15h/an)

Article 54 ter §3.1° de l'AR n°78 du 10 novembre 1967

Législations et réglementations externes

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service

## Département de médecine interne

Président du département : *Michel Malaise*

Assistant de direction de département : *Bénédicta Clockers*

## Service de neurologie

Chef de service : *Pierre Maquet*

Chef de service associé : *Bernard Sadzot*

Secrétaire de direction

Secrétaire médical

### Personnel médical

Médecin

Médecin consultant\*

Assistant clinique

#### Laboratoire d'électroencéphalographie

#### Maladies neuro-périphériques

Médecin responsable : *Isabelle Lievens*

#### Centre de jour interdisciplinaire pour les troubles de la personne âgée (Brull)

Médecin responsable : *Eric Salmon*

Secrétaire médical

Scientifique R&D et production

Ergothérapeute

#### Laboratoire des potentiels évoqués (POT)

Médecin responsable : *Isabelle Hansen*

#### Unité Neuro Vasculaire - AVC

#### Groupe des mouvements anormaux (Movere)

Médecin responsable : *Gaëtan Garraux*

Infirmier de polyclinique

#### Unité d'Epilepsie et de vidéo-électroencéphalographie

Médecin responsable : *Bernard Sadzot*

#### Unité de revalidation neurologique (Esneux)

Médecin responsable : *Dominique Dive*

Infirmier de consultation

Technicien en électrophysiologie

#### Unité de neuro immunologie clinique

Médecins responsables :

- *Dominique Dive*

- *Isabelle Hansen*

#### Unité du sommeil

Médecin responsable : *Julien Fanielle*

Resp. d'unité du sommeil : *Laurent Cambron*

Technicien en polygraphie du sommeil

Secrétaire médical

#### Personnel transversal

Technicien en électrophysiologie

Technicien médical

Infirmier de consultation

\* Personnel indépendant